

On cravache avant le Marché-Concours



ARCHIVES ROGER MEIER

Le Marché-Concours, 116^e du nom, se tient ce week-end à Saignelégier. Ce grand raout mobilise, plaît et attire, non seulement sur l'esplanade, mais aussi dans les rues du village. C'est ce côté de la manifestation qu'explore cette semaine Véronique Erard-Guenot. **Page 5**

Le Marché-Concours, combien ça rapporte?

Vendredi, les regards seront rivés vers Saignelégier et son Marché-Concours, manifestation d'audience nationale. Outre les retombées économiques générées pour l'élevage chevalin et le tourisme régional, la fête peut rapporter gros aux acteurs locaux.

Certains jurassiens, qui n'ont jamais mis un orteil dans l'enceinte de la fête du cheval, ne connaissent parfois du Marché-Concours que sa fête de rue. Une fête où l'on s'amuse, où l'on se retrouve autour d'un verre ou d'un morceau. Une fête qui contribue à remplir les caisses des sociétés locales et qui représente une ressource non négligeable pour les commerçants et autres restaurateurs de la place.

Importante mobilisation

L'opération semble également intéressante pour le chef-lieu franc-montagnard, même si elle mobilise grandement ses employés communaux avant, pendant et après la manifestation. Ceux-ci seront ainsi sur le pont toute la semaine, non seulement pour procéder au démontage des 4800 m

de barrières de pâturages autour de l'esplanade, mais aussi pour installer les stands de foire, les points de ravitaillement en eau et enfin faire place nette après la fête.

Si l'on se réfère aux données fournies par l'administration communale, la mise sur pied de la foire a dégagé un résultat positif de quelque 30 000 fr.

« Cette année, une quinzaine d'autorisations ont été délivrées aux sociétés locales. »

En 2018, des chiffres dans la veine des éditions précédentes. L'année dernière, les recettes liées à cette organisation ont atteint quelque 96 000 fr. alors que les charges se sont élevées à près de 65 000 fr. Parmi les prestations externalisées, signalons l'engagement d'un service de sécurité (11 000 fr.), l'installation de toilettes publiques (11 000 fr.) et les charges d'électricité (13 000 fr.).

Le tarif pratiqué pour la location d'emplacements aux forains est fixé à 35 francs par mètre linéaire. En revanche, restaurateurs et sociétés sont taxés au mètre carré. Toutefois, la facture adressée par la

commune englobe encore, outre la location des bancs, une participation aux différents services proposés (sécurité, feu, WC, levée des ordures et nettoyage des rues) et une contribution pour l'alimentation électrique. Comme il serait trop compliqué d'installer des compteurs pour trois jours, stands et guinguettes s'acquittent d'une taxe de base, calculée selon les appareils utilisés.

Il en va un peu autrement concernant l'espace réservé aux carrousels. Une foraine neuchâteloise s'acquitte d'une somme forfaitaire globale et organise ensuite les différentes attractions.

Permis de débiter

Indirectement, l'État jurassien bénéficie également des retombées du Marché-Concours. Pour 2019, les émoluments facturés aux sociétés et restaurateurs approchent les 6000 fr. Car les sociétés qui souhaitent tenir une buvette doivent bénéficier d'une autorisation de débit occasion-



Le Marché-Concours de Saignelégier, c'est les courses campagnardes, l'exposition de chevaux du samedi matin, mais aussi sa fête de rue, qui profite à l'économie locale. ARCHIVES ROGER MEIER

nel (boissons et repas), fixé à 74 fr. par jour. Idem si elles prévoient de dépasser les heures de fermeture légale: l'émolument s'élève à 50 fr. par heure de dépassement, nous communique Claude Lapaire, chef de la Recette de district. En revanche, la soirée du samedi est décrétée nuit libre par le Département de l'économie et de

la santé: aucun émoluments n'est donc perçu ce jour-là.

La facture peut varier du simple au double suivant les heures d'ouverture demandées: ainsi, il en coûterait 472 fr. à une société souhaitant débiter le vendredi et le dimanche jusqu'à 3 heures (maximum autorisé) alors qu'un groupement qui s'en

tiendrait aux heures de fermeture légales (1 heure le vendredi et minuit le dimanche) s'acquitterait par exemple d'un montant de 222 francs seulement. Une quinzaine d'autorisations ont été délivrées à des sociétés ou clubs locaux pour cette édition.

VERONIQUE ERARD-GUENOT

Un avant-goût de Marché-Concours pour les éleveurs du Syndicat chevalin des Franches-Montagnes qui présentent leurs poulains

Samedi, les concours de poulains du Syndicat chevalin des Franches-Montagnes sur les places de Saint-Brais et du Pré-Petitjean ont sonné le coup d'envoi de ce que les amoureux des chevaux dans le district appellent la «semaine sainte».

Sous le soleil, l'ambiance avait déjà un petit avant-goût de Marché-Concours; hennissements, odeurs de crottin frais, commentaires bien sentis des habitués et connaisseurs offraient un cocktail authentiquement franc-montagnard aux visiteurs de passage.

À Saint-Brais, en matinée, ce sont 30 poulains, soit un chiffre dans la moyenne des années précédentes, qui ont défilé à la loge du Plaignat devant les yeux affûtés des juges Jean-Pierre Froidevaux, des Peux, et Philippe Marchand, d'Epauvillers.

Ces derniers ont indiqué qu'il y avait un peu de tout en termes de qualité, «du bon et du moins bon». Jean-Pierre Froidevaux a souligné toutefois que les poulains étaient bien nourris, signe que les pâturages étaient bons ce printemps. Six poulains y ont été qualifiés pour le championnat, mais l'un d'entre eux n'y participera pas.

Les éleveurs de Montfaucon et environs se sont quant à eux retrouvés l'après-midi au Pré-

Petitjean, où 35 poulains étaient inscrits. Douze d'entre eux participeront au championnat.

Net avantage aux pouliches

Sur les 18 bêtes retenues au terme de cette première journée de concours, on compte 12 pouliches et 6 mâles.

Pour rappel, les juges se basent sur trois critères pour leur jugement, le type, la conformation et les allures.

Les concours reprendront dès ce matin, aux abords de la halle du Marché-Concours, pour les éleveurs du Bémont, qui ont inscrit 49 poulains; ils seront suivis cet après-midi par ceux de Muriaux, des Emibois et des Pommerats, qui viendront quant à eux avec 41 bêtes. Mardi matin, ce sera le tour des éleveurs de Saignelégier.

En tout, sur l'ensemble de la semaine, ce seront 196 poulains qui défileront, tandis que mardi après-midi, dès 13 h 30, le championnat réunira la crème de la crème des poulains du syndicat. Ce championnat sera suivi de la présentation des étalons à 20 h, tandis que la soirée des éleveurs, mise sur pied par le Syndicat FM, clôturera les compétitions. La Semaine du cheval n'en continuera pas moins jusqu'au début du Marché-Concours proprement dit, vendredi.

PJN



Au Pré-Petitjean, ce sont 35 poulains qui ont défilé devant l'œil attentif des juges.

PHOTOS OLIVIER NOAILLON



Une jument et son poulain s'apprentent à défilé.



Le juge Philippe Marchand est plongé dans ses notes.

